

## Procès-verbal

Session d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 28 novembre 2005, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Dianne Duchesne, Rock Morin, Yvan Verville et Éric Poiré. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et la secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

Absents : Monsieur Marc Frappier et madame Denise Dubois.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2005-11-190

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
  - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
    - Au montant de 47 217,28 \$;
  - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
    - Au montant de 62 588,13 \$;
4. Période de questions;
5. Appropriation surplus ancienne paroisse pour fossé;
6. Subvention pour l'amélioration du réseau routier;
7. Vente pour taxes;
8. Demande de Carrefour Jeunesse Emploi;
9. Séance de travail sur le budget – 1er décembre 2005 à 17 h 30;
10. Brunch des bénévoles;
11. Rapport des comités;
12. Questions diverses:
  - a) Demande de subvention au Fonds de Desjardins;
  - b) Côte de la 9<sup>e</sup> Avenue Ouest;
  - c) Lettre de félicitations au nouveau président du CSSS des Aurores Boréales;
  - d) Mise en candidature au conseil d'administration de la FQM;
13. Information du directeur général;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

**Les points 9, 10, 12b), 12c) et 13 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.**

2005-11-191

3. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

- a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :

- Au montant de 47 217,28 \$;

Le conseiller Yvan Verville fait son entrée, il est 19 h 40.

- b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :

- Au montant de 62 588,13 \$;

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de questions**

Les personnes du public qui le désiraient se sont exprimées.

2005-11-192

5. **APPROPRIATION DU SURPLUS DE L'ANCIENNE PAROISSE POUR FOSSÉ**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QU' : Un montant de 29 664,83 \$ soit approprié du surplus de l'ancienne paroisse pour le creusage de fossé dans la Ceinture du lac.

Adoptée à l'unanimité.

2005-11-193

6. **SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 25 000 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE : Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

2005-11-194

7. **VENTE POUR TAXES**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Les propriétés suivantes soient inscrites sur la liste de vente pour taxes :

<b><u>Matricule</u></b>	<b><u>Taxes dues</u></b>
2901 40 5146	22,63 \$
4297 07 0169	1 517,81 \$
4197 65 3075	287,10 \$
3298 75 2010	147,83 \$

QUE : Me Nicole Breton, secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté d=Abitibi-Ouest, ainsi que Denis Bédard, directeur général, Joëlle Rancourt ou Nicole Bouffard, secrétaires-trésorières adjointes de la Ville de Macamic, soient mandatés pour effectuer les démarches de la vente pour taxes.

QUE : Ces personnes soient autorisées à signer tout document nécessaire pour et au nom de la Ville de Macamic dans le dossier des ventes pour taxes.

Adoptée à l'unanimité.

2005-11-195

8. **DEMANDE DE CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QU' : Un montant de 204,90 \$ soit versé à Carrefour Jeunesse Emploi pour notre appui financier au programme Place aux Jeunes.

Adoptée à l'unanimité.

11. **Rapport des comités**

La conseillère Dianne Duchesne fait rapport de la dernière assemblée de la Corporation du transport public adapté.

12. **Questions diverses**

2005-11-196

a) **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DESJARDINS**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie la Commission des Loisirs de la ville de Macamic pour une demande d'aide financière au montant de 9 705 \$ au Fonds de Desjardins pour l'achat et l'installation d'un équipement récréatif sécuritaire pour l'amusement des tout-petits au parc Curé-Lamothe.

Adoptée à l'unanimité.

2005-11-197

b) **MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FQM**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La Ville de Macamic appuie la candidature de monsieur Claude Lamoureux pour siéger au sein du conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité.

14. **Période de question**

Les personnes du public qui le désiraient se sont exprimées

**Certificat de crédit**

Le conseil municipal autorise la dépense de la résolution 2005-11-195, sachant qu'il n'y a pas de crédit disponible.

Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe

2005-11-198

15. **LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE**

L=ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Denis Bédard  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Daniel Rancourt  
Maire